

COMMENT FAIRE ÉVOLUER
LES AMÉNAGEMENTS VERS
DES ESPACES À IMPACT POSITIF
TOUT EN CONSERVANT
LES ASPECTS ESTHÉTIQUES
ET PRATIQUES ?

Engager la baisse de notre empreinte
carbone, objectif 0 en 2050.

Démontrer par l'exemple que le jardin à
impact positif est réalisable et engager
nos partenaires dans notre démarche.

Former nos collaborateurs, nos premiers
ambassadeurs du CAP 2030 !

Mesurer notre impact et
notamment sur la biodiversité.

Démontrer par la transformation
du mode constructif des piscines
que l'impact doit devenir positif.

CAP 2030

La redirection vers
une entreprise régénérative



12, rue Daniel Rops - 73160 Cognin
04 79 96 09 82 - accueil@gonthier-entreprise.com
gonthier-entreprise.com

LE JARDIN À IMPACT POSITIF
réinventons dehors

L'ÉCOLOGIE DE LA RÉCONCILIATION

« Nos jardins sont des espaces de cohabitation avec la biodiversité et peuvent devenir les premières réserves de nature de notre territoire. En interagissant avec le vivant au quotidien, nous nourrissons de nouvelles relations à bénéfices réciproques avec les espèces sauvages qui s'y épanouissent.

En effet, cultiver une biodiversité riche et variée est bien plus qu'embellir notre cadre de vie : c'est la meilleure assurance pour s'adapter au changement climatique ! De nouvelles associations d'espèces sont pleines de promesses pour rafraîchir nos milieux de vie et enrichir nos paysages. Et surtout, pensons à prendre soin des sols : ce sont nos alliés invisibles pour absorber, stocker et restituer cette précieuse « eau verte » issue des pluies, pour un jardin vert, fleuri et frais toute l'année ! »

Thomas BOUTREUX
Docteur en écologie et paysage

LE JARDIN À IMPACT POSITIF

- Créer de beaux jardins vivants
- Favoriser la biodiversité
- Tempérer les villes
- Favoriser le cycle de l'eau
- Intégrer une fonction nourricière à nos chantiers
- Soutenir l'économie locale et circulaire
- Apporter du bien-être à tous les acteurs

Mon choix favorise t-il LE VIVANT DONT JE FAIS PARTIE ?

Le principe de sobriété de LA CONCEPTION

1. Créer une **esthétique naturelle** et vivante.
2. Analyser les **envies et les usages**, le **potentiel du terrain** sur la durée de vie du jardin.
3. Réaliser un **diagnostic** de biodiversité.
4. Maximiser le **végétal** et adapter la palette aux enjeux climatiques en intégrant les plantes nourricières pour tous.
5. Favoriser la **perméabilité des sols**.
6. Intégrer des **points et réserves d'eau** pour tous.
7. Anticiper l'**entretien** en faveur du vivant.

« Le végétal est au cœur de nos projets »

Chaque étape, de la conception à l'entretien, se construit ensemble, de façon collaborative et progressive pour un usage pratique et évolutif. Nos espaces verts et jardins valorisent les lieux de vie pour créer des nids de bien-être.



RENDRE IRRÉSISTIBLE LA BASCULE DE L'ÉCONOMIE EXTRACTIVE VERS L'ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE AVANT 2030

En 2023, les dirigeants de l'entreprise Gonthier ont suivi le parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat. Cette année riche d'expériences, d'apprentissages, de partages avec les autres participants a vu s'accroître les prises de consciences globales pour l'environnement.

Au fil des semaines, les collaborateurs ont été mis à contribution pour le partage d'actions concrètes jusqu'à la rédaction de la feuille de route qui signe l'engagement de Gonthier Espaces Verts et Piscines pour les années à venir, c'est le **CAP 2030**.

Le principe de sobriété de LA RÉALISATION

1. Favoriser la **diversité végétale** en construisant les 3 strates végétales : herbacée (rampants), arbustive (arbustes) et arborée (grands arbres).
2. Développer la **plantation d'arbres feuillus**. Générer l'eau verte, source essentielle des pluies bénéfiques à notre région.
3. Réutiliser les **déblais*** pour limiter l'extraction de terre végétale, les transports et l'impact.
4. Sélectionner et choisir des **matériaux en favorisant le réemploi**, des fournisseurs locaux labellisés et en accord avec notre CAP 2030.
5. Multiplier les **solutions techniques** de sols perméables.
6. Construire des **soutènements à faible impact**.
7. Valoriser les **déchets verts** et recycler les matériaux.

« Notre activité se situe dans un rayon de 40 mn autour de Cognin pour plus de proximité, de réactivité, de pérennité et limiter l'impact »

Le temps de la réalisation pourra être long, tout comme l'est celui de la Nature. Notre engagement a pour vocation d'être robuste.

* Régéneterre® valorise les déblais et créis de la terre végétals.



CAP 2030

Le principe de sobriété de L'ENTRETIEN

1. Gérer l'**entretien du vivant** en respectant les cycles naturels.
2. S'**inscrire dans une démarche durable** en définissant un plan de gestion pluriannuel.
3. Mettre en oeuvre la **gestion différenciée des espaces** selon les usages.
4. Sélectionner les **pratiques d'entretien plus durables** comme la fauche tardive, tonte espacée, taille raisonnée, prairies fleuries...
5. Gérer les **déchets verts** de la parcelle, compostage, paillage, haies de Benjès.
7. Maîtriser l'**utilisation de solutions innovantes « zéro phyto »**.
7. Favoriser l'**esthétique** toute l'année en respectant le vivant.

« Nous laissons la part belle à la nature dont nous avons tous besoin en accompagnant le changement »

Nous aimons voir nos jardins en vie. Nous concevons, réalisons et entretenons pour vous des jardins dans lesquels vous pourrez observer la nature vivre... et vous émerveiller !

